

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 Décembre 2021 à 20 H 30

Le Seize Décembre deux mille vingt-et-un, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 10 Décembre 2021. Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Dix-sept) :

M. Marc DELEIGUE, M. Stéphane ROBERT, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, Mme Caroline MUSCELLA, Mme Marie-Thérèse MORAND, M. Pascal DANCETTE, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Lucie DANCETTE, M. Jean-Marc PALLET, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jean-Pierre MALSERT

Absentes et excusées (Deux) :

- Mme Corinne CHABORD
- Mme Lucie DANCETTE

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Reçu le - 3 JAN. 2022

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Délibération n° 2021.073 : Autorisation d'ester en justice : Commune de Sainte-Colombe / M. BOSSIS Elian

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de l'autoriser à mandater le cabinet PYRAMIDE Avocats pour défendre les intérêts de la Commune contre un ex-employé M. BOSSIS Elian auprès du tribunal Administratif de Lyon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE M. le Maire à ester en justice et mandate le cabinet PYRAMIDE Avocats pour défendre les intérêts de la commune**
- **AUTORISE M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette procédure**

*Affichage le
10 janvier 2022*

Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 16 Décembre 2021

Le Maire,
Marc DELEIGUE

